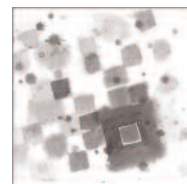


Assonnances



LA LETTRE DU RÉSEAU ARC-EN-CIEL THÉÂTRE - N° 49 ★ NOVEMBRE 2012

*Arc en Ciel
Théâtre*

DOSSIER DU TRIMESTRE

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 94

Entretien

SUJETS RESPONSABLES

MINEURS DÉLINQUANTS à Créteil



Depuis maintenant cinq ans la Ligue de l'enseignement 94, la P.J.J. du Val de Marne et le T.G.I. de Créteil coopèrent avec ARC-EN-CIEL THÉÂTRE ILE DE FRANCE à la mise en place de stages de citoyenneté dans le cadre de mesures de réparation prises suite à une infraction pénale, commise par un mineur.

Il y a là l'application d'une directive de Février 1945 du code de procédure pénale, modifiée en janvier 1993. Nous avons rencontré Gharib BENABID responsable du pôle Vie scolaire-Citoyenneté au sein du service des Politiques éducatives de la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne, qui est responsable de cette action.

Comment vous est venue l'idée de cette coopération ?

J'ai trouvé le bébé, si je puis dire, quand je suis arrivé en 2009 et que j'ai pris mon poste en succession de mon prédécesseur qui avait mis cette action en place en 2007. Je pense qu'à l'origine ça avait été une question de "bouche à oreille", la Ligue 94 ayant entendu parler du travail d'ARC-EN-CIEL.

J'ai donc participé à 3 modules pour me faire ma propre opinion et j'ai constaté une parfaite cohérence entre ce qui était annoncé dans les intentions et ce qui se passait réellement dans l'action.

Les questions de responsabilité personnelle, de citoyenneté, de ce qu'est une victime étaient bien au centre du travail qui impliquait les participants comme des sujets en leur proposant de s'engager en personne dans une réflexion pratique.

Il y avait donc une parfaite synergie entre l'action de Théâtre Institutionnel et les intentions de la Ligue, ce qui m'a amené non seulement à poursuivre la coopération mais à l'étendre en rajoutant une session.

Quelle était votre volonté de départ ?

La volonté de départ était d'engager des jeunes ayant entre 13 et 18 ans et qui avaient commis une infraction relevant d'un traitement pénal, dans une réflexion au moyen du théâtre et du jeu. Il était cherché un moyen de dépersonnalisation qui pouvait conduire chacun de ces primo-délinquants à prendre de la distance et à considérer ce dont il avait été l'auteur autrement que sous l'angle de la faute, mais sous celui de la responsabilité.

Faire œuvre d'éducation dans un tel contexte, c'est faire apparaître la possibilité permanente de l'alternative : comment s'y prendre autrement pour agir, sans franchir la limite de la loi et plus généralement, comment être sensibilisé à l'incorruptible solidarité entre ce que je fais et les conséquences de ce que je fais. Le délit vient souvent d'une mauvaise ou d'une non-anticipation des conséquences et peut donc être pensé sous la forme d'un "accident" dont il est nécessaire d'éviter la récurrence. La seule culpabilisation ne sert pas à grand chose. Il faut au contraire se donner comme objectif une prise de conscience interne par les participants qui doit être la conséquence de la mesure coercitive qu'ils subissent et à laquelle un sens doit être donné pour qu'elle ait une chance de servir à quelque chose, parce que vécue autrement que comme une simple sanction. Nous pensions donc aussi qu'il était nécessaire en la matière, de proposer de réfléchir non seulement avec sa tête, mais aussi en travaillant l'engagement corporel et émotif.

La manière dont ARC-EN-CIEL pratique le théâtre-forum permettait d'aborder ces questions, mais aussi leur traitement collectif dans une co-construction par tout le groupe qui, en sortant chacun de son seul cas particulier, permettait d'aborder la signification du vivre ensemble et de la responsabilité de chacun dans la

bonne intelligence entre citoyens dont la collectivité a besoin pour que chacun s'y sente en sécurité.

Nous pouvons tous faire autrement et sommes responsables des choix que nous opérons.

Comment avez-vous mis en place cette action ?

Comme je vous l'ai déjà dit, cette action est la continuation d'une coopération plus ancienne que j'ai souhaité développer en lui adjoignant une demi-journée supplémentaire. Elle se déroule maintenant en trois temps.

Une prise de connaissance, la mise en sécurité, la construction de la cohésion du groupe (une dizaine de jeunes accompagnés par les encadrants) et la mise en place d'un cadre et d'un espace de solidarité. Ce premier temps s'appuie sur des jeux de mise en coopération qui impliquent le corps et l'émotivité des participants d'une manière non évaluative. Les jeunes savent ce qui les attend car les éducateurs qui les ont en charge les ont informés quant au programme.

Le deuxième temps aborde la construction de maquettes qui s'appuient sur des situations qui ne sont pas nécessairement liées au délit commis, mais qui toutes impliquent une réflexion à propos du lien entre action et conséquence de celle-ci.

Enfin, le moment du forum, quand les participants quels qu'ils soient, proposent des alternatives. C'est le cœur de l'action, qui consiste à expérimenter dans le jeu et encore une fois en sécurité, les questions des rôles des divers protagonistes (avocat, juge, prévenu, victime), d'explorer les préjugés qui y sont attachés et l'enchaînement des alternatives et de leurs conséquences.

Quel a été l'intérêt spécifique du théâtre-forum ?

Pouvoir aborder avec les jeunes mineurs, dans des situa-

tions concrètes liées à la vie quotidienne, la question de la modification de leur comportement, non seulement possible, mais ici nécessaire.

L'espace du forum est un espace de transaction qui amène à l'expression et à la confrontation de points de vue différents, voire antagonistes. C'est à proprement parler un "espace public" au sein duquel les actions individuelles peuvent entrer en résonance avec le collectif. Cette inscription de l'individu dans le collectif est à la base de la constitution du lien social et elle est au cœur de la problématique du Théâtre Institutionnel, particulièrement lorsque celui-ci fait en permanence le lien entre liberté et responsabilité.

Nous sommes, grâce au théâtre et au jeu, en situation réelle, ce qui permet de dépasser le simple discours moralisateur, peu opérant pour changer les comportements.

Ce point est particulièrement renforcé par la présence dans le groupe, d'adultes [éducateurs et animateurs] qui participent au travail comme les jeunes mineurs, dans une intervention qui n'est pas en surplomb mais égalitaire et qui leur permet ainsi d'exprimer aussi leur point de vue qui est avec évidence ici, mieux entendu.

Y a-t-il eu des ratés ou des aspects négatifs ?

Comme les jeunes sont dans une obligation puisqu'ils sont sous le coup d'une mesure de justice suite à un délit, il y a deux grandes types de refus, peu nombreux cependant.

Celui qui refuse de rentrer dans le jeu car il ne souhaite pas s'exhiber et même (surtout ?) si l'espace est libre, certaines scènes peuvent engendrer des poussées de violence consécutives à un désaccord ou à un engagement trop fort dans l'émotivité.

Ce travail permet donc aussi de pouvoir réorienter cer-

LA LIGUE 94

Contacts

La Ligue de l'Enseignement 94 est composée d'un réseau d'associations créées par elle ou adhérentes, qui propose une intervention éducative, sociale et culturelle globale. Elle s'adresse à tous les âges et à tous les milieux.

Elle a, au cours de son histoire récente, eu la volonté d'une part de promouvoir ses propres initiatives, et d'autre part, de mettre en valeur les interventions associatives au plan local ; l'action fédérative s'est développée pour porter un projet de Démocratie, de Citoyenneté et de Solidarité.

Dans les quartiers, les villes, la Ligue de l'Enseignement 94 et son réseau mobilisent aujourd'hui leurs savoir-faire culturels, éducatifs, sportifs, civiques et sociaux pour favoriser « l'agir avec les habitants » afin de permettre l'exercice de la responsabilité et la reconnaissance dans la cité.

La LDE 94 se veut être un partenaire au service des collectivités ne s'inscrivant pas dans le secteur marchand mais exerçant sa mission d'éduc-

tion populaire dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

La LDE 94 agit pour la promotion de l'idéal laïque. Condition de la liberté, de l'égalité et la fraternité, donc du vivre ensemble. La laïcité ne relève pas seulement de l'éducation ; c'est un choix de société.

MODULE CITOYENNETÉ

Objectifs généraux :

Faire prendre conscience de la responsabilité pénale et civile ainsi que des devoirs qu'implique la vie en société.

Aider les jeunes à comprendre la portée de leur acte. Faire prendre conscience de l'existence d'une loi pénale et des conséquences de sa transgression pour soi-même et pour la victime.

Faire réfléchir autour des notions de : « respect, victime et responsabilité ».

Objectifs opérationnels

Organiser des ateliers avec des partenaires associatifs. Prendre en charge sur une durée de 3 jours une dizaine de jeunes adressés par les différents Centres d'Action Educative et d'Insertion (CAEI) du département à la demande des magistrats. Organiser des réunions de préparation avec tous les intervenants (Educateurs PJJ, intervenants associatifs). Organiser des évaluations et des bilans après chaque session avec l'ensemble des partenaires. Organiser la logistique matérielle et les repas pour les sessions.

Catherine SEGUENOT Secteur Politiques
Educatives. 01 43 53 80 21

cseguenot@ligue94.com

Gharib BENABID Pôle Vie Scolaire -
Citoyenneté 01 43 53 80 09
gbenabid@ligue94.com

tains jeunes particulièrement fragiles émotivement et psychologiquement et qui sont justiciables d'approches thérapeutiques spécifiques.

Envisagez-vous des suites ?

Nous souhaitons pouvoir continuer ce travail qui nous donne toute satisfaction et qui est bien compris par l'ensemble des partenaires. En particulier, le versant prévention de la récidive qui n'est pas facile à mettre en œuvre, peut être efficacement abordé grâce à cette méthode d'éducation populaire.

Mais même si nous sommes intimement persuadés du bien-fondé de ce type d'action, sa poursuite dépend des financements. Et en la matière ...

Quelle analyse faites-vous de cette initiative ?

Il y a là quelque chose qui est différent des champs du scolaire et même du péri-scolaire. Les jeunes sont ici mis dans un autre cadre et la mise en jeu de regards croisés dans un cadre de solidarité et de confiance mutuelle est

très féconde pour essayer de rétablir une estime de soi qui est à la base du changement possible.

L'utilisation du jeu est également une bonne manière pour engager un travail sur la situation des individus dans la société tout en faisant passer des informations parfois mal connues d'eux.

Et puis je dois souligner aussi que la durée du partenariat avec ACTIF nous a permis de constater que quel que soit l'intervenant et sa subjectivité, c'est toujours la même méthode, les mêmes objectifs qui sont engagés. Cette régularité et cette fidélité aux principes qui ne sont pas la répétition mécanique des mêmes gestes, méritent d'être soulignées, car elles sont extrêmement rares aujourd'hui.

Elles témoignent d'un engagement et d'une cohérence qui sont remarquables

Propos recueillis par Yves Guerre

Le point de vue de l'expert [suite page 4]

« jeunes sous main de justice » des publics comme les autres pour l'éducation populaire

Considéré comme un vecteur éducatif à part entière, l'outil culturel a cette capacité de répondre à des enjeux pédagogiques pour des publics « éloignés » ou « empêchés », en proposant un autre cadre que celui de l'école.

Plusieurs textes et circulaires encadrent la mise en œuvre des projets culturels en direction des personnes placées sous main de justice. Le protocole d'accord entre le Ministère de la Culture et de la communication et le Ministère de la Justice et des libertés de 2009, réaffirme l'importance de la co-construction des projets avec les acteurs locaux. Ce protocole rappelle aussi que ces publics sont des publics comme les autres, que loin de leur proposer une offre spécifique, il faut adapter l'offre existante en y apportant de la médiation.

Or, pour jouer ce rôle de médiateur entre publics et artistes, entre institutions culturelles et professionnels du monde la justice, il est nécessaire de s'appuyer sur un acteur qui peut être à la croisée de tous ces univers particuliers. C'est précisément la spécificité des associations d'éducation populaire, à l'instar des stages de citoyenneté coordonnés par la ligue de l'enseignement du Val-de-Marne.

Depuis plusieurs années, se construisent de façon croissante des synergies entre les acteurs. Il faut constater qu'elles ont démontré leur efficacité pour construire des projets d'éducation à la citoyenneté, d'insertion, ou des projets liés à la reconstruction de soi. Or, d'un point de vue juridique, une circulaire récente du 3 mai 2012, affirme que « la culture (...) a une vertu éducative et citoyenne qui contribue à la revalorisation de l'estime de soi ». Elle rappelle dans ce même paragraphe que l'accès à la culture est un

**Le point de
vue
de l'expert**

le point de vue de l'expert [suite de la page 3]

droit fondamental, au même titre que l'éducation et la santé. Une traduction concrète de cette circulaire se retrouve bien dans les projets qui associent services PJJ, associations d'éducation populaire et structures culturelles. Avec cette double intention : l'accès aux œuvres et la rencontre avec les artistes d'une part et l'utilisation de l'outil culturel dans un objectif éducatif d'autre part.

Plus récemment, on observe que les protocoles d'accord associant les ministères de la Culture et de la Justice se déclinent pour les mineurs à l'échelle régionale, par des accords entre les services PJJ et les DRAC.

Cette déclinaison territoriale permet de mettre en œuvre, de manière pérenne, des projets culturels ambitieux, cofinancés par les DRAC. Bien entendu, dans cette volonté politique de faire de l'accès à la culture une priorité, les associations d'éducation populaire ont un rôle majeur à jouer : celui de faire du lien et de mettre en musique des ambitions partagées par les acteurs locaux, dans un esprit de coopération et de co-construction.

Sabine BAUDONT,

Chargée de mission nationale Action culturelle en milieu pénitentiaire de la Ligue de l'enseignement.

Questions de méthode

montagnes russes

L'application de notre méthode avec des publics de jeunes lors de stages de citoyenneté est identique à celle que nous menons habituellement. Elle est pourtant particulière. La spécificité tient au fait que ces participants sont réunis de façon plus ou moins volontaire (même si c'est un choix de leur part, entre accomplir une peine et faire le stage, choisit-on vraiment ?). Ils ne voient pas a priori le sens de l'activité et donc la méfiance vis à vis des intervenants et des adultes qui les entourent, les accompagnent et les cadrent est infiniment plus dense que dans n'importe quel autre cas.

Nous abordons un groupe de jeunes de 15 à 17 ans dès la première période, où l'on va construire un groupe solidaire et commencer à traiter de la problématique « citoyenne » résumée par les deux mots : « victime/responsable ». Cela commence généralement par un contact très froid. Quand on commence à proposer un jeu, ils s'y prêtent du bout des émotions. Mais petit à petit, ils se dérident, commencent à réagir, à prendre confiance vis à vis des autres et des adultes intervenants et éducateurs.

Arrive le temps des mises en situations qui varient entre des histoires où le protagoniste est victime de violence et d'exclusion (cas classique des contrôles d'identité au faciès) ou auteur de ces violences. Et quand ça joue, ça s'ouvre. Ils ont leur parole, ils disent leurs maux, ils s'aperçoivent qu'ils peuvent montrer, jouer, parler leurs ressentiments, face à la désorganisation, l'exclusion, l'injustice dont ils ont été à un moment victimes et à d'autres moments, qu'ils ont fait subir à d'autres, ils disent leur rage et l'expression de leur violence, symptôme de celle qu'ils ont reçue.

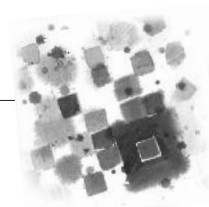
Mais rien n'est gagné. Lors des autres demi-journées on doit remettre sans arrêt en route la machine à produire de la confiance et du sens. Et le rythme est haché entre les moments où on joue un enfant battu, un dealer, un caïd, une mère éplorée ou un flic harceleur et les moments de débats qui permettent de distancier, de faire du diagnostic partagé, voire d'écrire ensemble un relevé de conclusion, terminant sur des « JE ME PROPOSE » lourds de promesses.

La méthode convient, à condition de bien passer le premier cap de la mise en place de la confiance. Mais surtout à condition, après cette mise en place de la première matinée, de respecter des phases qu'impose inconsciemment le groupe : atonie, jeux, rires, euphorie de la prise de rôle, énervements, temps de concentration, puis brusquement, calme, défaitisme, fatigue, lassitude, puis à nouveau, expression survoltée, avant une phase d'accalmie.

Le résultat est à chaque fois très productif. Il s'exprime par des réflexions, des prises de conscience voire des engagements et malgré ces « montagnes russes » dans un cadre ludique convivial et confiant.

René BADACHE - Comédien-intervenant responsable de projet.

Petit à petit – l'avis d'Arc-en-ciel



Que s'est-il donc passé là ?

On a l'impression en sortant de ces stages de citoyenneté que l'on s'est apprivoisé les uns les autres. On pense à cette phrase de Saint Exupéry : « *que signifie apprivoiser dit le Petit Prince. C'est une chose bien oubliée dit le Renard, cela signifie créer des liens* ».

La co-construction de la connaissance et de l'éprouvé se fait là. Les jeunes en stage comprennent, même de façon ténue, et nous aussi adultes que la violence est le résultat d'une impossibilité d'exprimer quelque chose d'essentiel par d'autres moyens. Nous sentons que si la sanction s'avère nécessaire, elle n'aura d'effet dissuasif que si le sujet peut à un moment ou à un autre prendre de la distance par rapport à ce qu'il vit, trouver un espace transitionnel et transactionnel pour découvrir que la confiance et l'empathie loin de le détruire, le construisent en tant que sujet, en tant que citoyen.

Et on s'aperçoit ensemble que s'ils peuvent évoquer des droits, s'ils peuvent être entendu et crus, ils peuvent aussi découvrir des devoirs et des responsabilités. Et ce déplacement, du statut de « victime/auteur d'actes répréhensibles » à celui de sujet digne de respect, conduit à un autre déplacement : l'antagoniste est aussi un Autre, il est aussi digne de respect.

Mais rien n'est magique. Les interventions d'arc en ciel avec des jeunes « en rupture », soumis à des

mesures judiciaires, sont assez anciennes pour qu'on puisse en dégager les conditions de faisabilité, voire de réussite ou d'échec.

Car, si les participations aux stages de citoyenneté mis en place par la Ligue de l'enseignement à Créteil sont une réussite, ce qui explique leur programmation régulière depuis plusieurs années, c'est qu'elles ont été accompagnées d'une adaptation réciproque (arc en ciel et sa méthode, éducateurs, acteurs judiciaires, institution) qui a permis leur pérennisation. Nous avons pris conscience lors d'interventions dans d'autres structures, dans d'autres conditions (centres éducatifs de jour ou en Centres éducatifs fermés), que le même type de stage n'a pas produit les mêmes effets bénéfiques.

Il nous faut donc tenter d'en préciser les conditions.

Mettre en place une compréhension réciproque, en amont, avec les adultes éducateurs confiants et cadrant, dans une organisation saine de l'institution qui porte le projet, pour donner son sens à l'activité, de manière à ce que les jeunes se sentent reconnus et sécurisés, non observés ou manipulés, et qu'un minimum de CONFIANCE soit déjà présent, même si c'est ensuite de notre responsabilité de la confirmer.

Pour mieux s'apprivoiser par la suite.



Autres lieux, autres interventions

ARC EN CIEL
LIMOUSIN,
MIDI-PYRÉNÉES

CASTELNAU-MONTRATIER (46)
COLLEGE,
"accueillir l'autre",

SALVIGNAC (24)
MAISONS FAMILIALES
RURALES
"face aux élèves",

RODEZ (12)
ADDEAR
"accueil social à la
ferme",

BRIOUDE (43)
ASS DASA
"du commerce sans
buizzeness",

CAHORS (46)
TRIBUNAL D'INSTANCE
"stage citoyenneté".

COMPAGNIE GAIA

ANGERS (49)
MQ - FJT
"la famille",

DÉPARTEMENT (49)
FAMILLES RURALES
"l'accompagnement
associatif".

LE TEMPS D'AGIR

**AUZAT VICDESSOS
(09)**
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
"parentalité et
pratiques éducatives".

ARC-EN-CIEL
POITOU-CHARENTES

LA ROCHELLE (17)
RÉGIE DE QUARTIER
DIAGONALES
« les travailleurs pauvres »,

AYTRÉ (17)
CCAS
« participation des
habitants »,

SAINTES (17)
CCAS
« mise en place d'un
dispositif d'éducation
populaire »,

BORDEAUX (33)
IRFA CONSEIL
« formation des agents
techniques des lycées
d'Aquitaine ».

KANEVEDENN
QUIMPER (29)
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
"le plan énergie climat
territorial",

**LE RHEU (35),
DAOULAS (29)**
ENTREPRENDRE AU
FÉMININ
"création d'entreprises
par les femmes"

RENNES (35)
ET SI ON SE PARLAIT
"femmes - hommes",

MORLAIX (29)
M.J.C.
"une alternative
démocratique",

ARC EN CIEL
ILE DE FRANCE

MASSY (91)
MAIRIE
"mieux vivre ensemble",

PARIS (75)
FNE
"être parent aujourd'hui",

MANTES (78)
DDCS - MAIRIE
"formation des acteurs
de l'animation",

LA CROIX ST OUEN (60)
SEM - COLLÈGE
"semaine du handicap"

EUABONNE (95)
MAIRIE
"accepter les différences"

**LA GARENNE
COLOMBES (92)**
PIJ
"addictions".

CIE DES NUITS
PARTAGÉES

MONTPELLIER (34)
MPT FRANCOIS VILLON
« atelier citoyen »,

MONTPELLIER (34)
ENFANT ET FAMILLE /
CG34
« prévention des
accidents domestiques »,

MONTPELLIER (34)
CENTRE DE LOISIR
« sports collectifs et
lutte contre les
violences ».

CIE LA FABRIQUE
DES GESTES

NANTES (44)
ARIFTS
« les pratiques
professionnelles des
éducateurs spécialisés »,

NANTES (44)
JARDINS D'ENFANTS
« de bonnes conditions
de naissance ? »,

NANTES (44)
ARIFTS
« formation aux
métiers du social et du
médico-social »,

NANTES (44)
AU-DELA DE LA
SERVITUDE
« les discriminations et
le capitalisme »,

LA ROCHE-SUR-YON (85)
SPIP VENDÉE
« thèmes libres »,

NANTES (44)
ARIFTS
« analyse de pratiques avec
des surveillants de nuit ».

Parmi les dossiers en
cours à cette date.





On en parle

Passer à l'action !

Le festival d'éducation populaire 2013

“Dire le monde” signifie d’abord le voir, l’entendre et ne pas faire comme si tout ce que l’on entend et voit ne nous touchait pas. Nous avons tous éprouvé parfois, ce sentiment à la fois vain et pourtant aigu, de l’impuissance devant l’injustice, l’inégalité et le renoncement auquel on se pense et croit condamné.

De plus en plus fréquemment peut-être ?

À Saintes, nous vous invitons à briser cet enfermement pour dire ensemble, échanger, construire et nous préparer à agir. Nous préparons à nous engager dans une action dont nous nous sentons capables, aussi petite ou insignifiante puisse-t-elle paraître.

Dans le travail, entre nous femmes et hommes et pour nous tous qui vivons ensemble un déni de démocratie. N’attendons plus que cela change : changeons la vie nous-mêmes.

Car ce sont les petits ruisseaux qui font les fleuves.

AVANT - PROGRAMME

Vendredi 22 Février

21h - Spectacle «**Paroles de mutins**» -
Compagnie Jolie Môme - Théâtre Geoffroy Martel

Samedi 23 Février

A partir de 18h30 - Concert
Eiffel - The Hyenes - 3scobar - Dancefloor Disaster
Salle de Spectacle Hall Mendès France

Mercredi 27 Février

21h : Film - «**Le grand soir**» de G. Kervern et B. Délépine
Auditorium de l’abbaye aux Dames

Jeudi 28 Février — TRAVAILLER AUTREMENT

10 h : Conférence populaire : «**Peut-on changer l’organisation du travail ?**»
et aussi Chorale romantique - Porteurs de paroles, intrusions citoyennes, Gueuloir public...
14 h : Atelier Citoyen : «**Comment faire pour être heureux dans son travail ?**»
17 h : Et ailleurs, que font les autres :
«**Économie sociale et solidaire, avenir du travail ?**»
À partir du témoignage des régies de Quartier en France
21h : Spectacle : «**Gare au-x Loup-s**» Compagnie Coyote Minute

Vendredi 1er Mars — L’ÉGALITÉ DANS LA DIFFÉRENCE

9h30 - Conférence populaire : «**Existe t-il une identité féminine, masculine ?**»
et aussi Chorale romantique - Porteurs de paroles, intrusions citoyennes, Gueuloir public...
14h - Atelier Citoyen : «**Comment faire pour que l’égalité soit une réalité ?**»
17h30 - Et ailleurs, que font les autres : «Faut-il encore se battre pour l’égalité des droits?»
À partir des témoignages de La CLEF, et de la Coordination Femmes 17.
21h - «**Où en est l’éducation populaire**».

Samedi 2 Mars — FAIRE RESPIRER LA DÉMOCRATIE

9h30 - Conférence populaire : «**La démocratie directe peut-elle exister ?**»
et aussi Chorale romantique - Porteurs de paroles, intrusions citoyennes, Gueuloir public...
14h - Atelier Citoyen : «**Comment faire pour construire une démocratie qui nous ressemble ?**»
17h30 - Et ailleurs, que font les autres : «**Collectivités et associations : partenaires ou prestataires?**»
À partir du témoignage d’élus et de responsables associatifs.
21h - **Bal Trad’** - Salle de spectacle Hall Mendès France.

Renseignements, inscriptions
DIRE LE MONDE

Maison de la solidarité Esplanade du 6ième R.I. — 17100 Saintes — 05 46 91 98 79
actpc@orange.fr — www.direlemonde.org

Le fond de l'air

Étrange oubli !

Il est quand même quelque chose d'étonnant dans l'époque actuelle !

Pensez donc. Tout le monde ou presque, de quelque horizon s'exprime-il, se lamente aujourd'hui à propos de "la crise" économique, de la croissance en berne, des déficits publics et donc des restrictions budgétaires et hausses d'impôts concomitantes, du chômage qui atteint des taux inespérés qu'aucun sondeur n'aurait pensé prédire, de l'Europe cahotante qui subit la garde alternée de la France et de l'Allemagne. Les médias et les personnels politiques, élus et commentateurs compris, sans aucune exception en ont plein la bouche, en long, en large et en travers au point qu'on n'a plus le temps de penser à autre chose. La chose est entendue : hors d'un sauvetage économique fort improbable, point de salut.

Et si la question n'était pas là ?

Loin de nous de sous-estimer la souffrance grandissante de tous les laissés pour compte éjectés du gâteau et dont la masse grandit de jour en jour, ni les conditions encore inimaginables il y a peu, faites aux peuples de l'Europe en dette avec les banques qui se goinfrent à leurs dépens de taux d'intérêts mirobolants. Mais nous savons bien que les raisons qui nous ont conduits à cette situation de moins en moins supportable et pourtant étrangement supportée, ne sont pas où l'on nous dit qu'elles sont.

D'abord parce que les responsables qui nous font la leçon à propos des dettes sont précisément ceux qui les ont construits sur notre dos. Un peu comme si l'oncle d'Amérique qui nous aurait mis sur la paille en jouant au casino, nous reprochait l'endettement consécutif à ses frasques ! Ensuite, parce que sont ces mêmes responsables — exactement les mêmes qui se lamentent — qui continuent à prendre des décisions sans notre aval. La sagesse populaire dans son immense intelligence sait bien que les mêmes causes produisent les mêmes effets. Et nous savons aussi que, quoi que nous puissions en penser, ON ne s'occupera pas de notre avis.

En moyenne et à la louche, nos élus ne représentent aujourd'hui qu'à peine entre 20 et 30 % de l'ensemble des citoyens à même de voter — et nous ne parlons pas ici de l'ensemble de la population ! —. De quelle légitimité peuvent-ils se prévaloir ? Qui représentent-ils exactement ?

Et pourtant on ne les entend guère se plaindre de la "panne démocratique", puisque notre démocratie n'est plus en vérité qu'un carcan vide et que la politique voit les citoyens désertar ses tribunes. Est-ce parce qu'on ne scie pas la branche sur laquelle on est pendu ?

Attention, car il y a péril en la demeure !

La Lettre du Réseau Arc-en-Ciel Théâtre
Coopérative - n° 49 - Novembre 2012

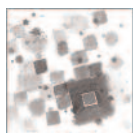
Responsable de publication : Lisa
Bergeron

Comité éditorial : René Badache, Lisa
Bergeron, Bruno Bourgairel, Linda
Dorfers, Arnaud Frenel, Evelyne Jadé,
Amélie Paquereau, Amélie Ramblière,
Myrto Reiss, Stéphane Triquenaux.

Coordination et réalisation : Yves
Guerre.

Maquette : Catherine Protoyéridès.

Supplément à la revue Résonnances.
Ne peut être vendu.



Arc en Ciel Théâtre

1, rue Sainte Lucie - 75015 Paris - <http://arcenciel.theatre-forum.org> - arcencieltheatre@orange.fr
Délégation Nationale - 19, rue Thiers - 60800 Crépy-en-Valois - 03 44 39 88 28

Le réseau national

AQUITAINE

ARC-EN-CIEL THÉÂTRE
63, rue de l'Aupérie
33800 Bordeaux
06 72 76 13 45

BRETAGNE

KANEVEDENN
41, rue de Kerfeunten
29000 Quimper
02 98 92 47 08

ILE DE FRANCE

ARC-EN-CIEL THÉÂTRE
110 ter, rue Marcadet
75018 Paris
01 42 23 40 30

LIMOUSIN, MIDI-PYRÉNÉES

LE TEMPS D'AGIR
12, rue de Gudas
09 120 Dalou
05 61 60 16 85

ARC-EN-CIEL THÉÂTRE
Salle de la Tour
46320 St Simon
05 65 11 07 56

PAYS DE LOIRE

COMPAGNIE GAIA
1, rue Max Richard
49100 Angers
02 41 20 86 95

COMPAGNIE MYRTIL THÉÂTRE
21, rue du Hanipet
49124 St Barthélémy d'Anjou
06 62 27 37 88

LA FABRIQUE DES GESTES
12, rue Monte au Ciel
44100 Nantes
02 40 78 10 86

POITOU-CHARENTES

ARC-EN-CIEL THÉÂTRE
Maison de la Solidarité
17100 Saintes
05 46 91 98 79

LANGUEDOC - ROUSSILLON

COMPAGNIE DES NUITS
PARTAGÉES
14, rue Dom Vaissette
34000 Montpellier
06 76 94 89 78